

# TR: Campagne temps partiel

BARBAROUX Marilynne

jeu. 07/06/2018 08:51

À : madirel-tous <madirel-tous@univ-amu.fr>;

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous les informations concernant la campagne des temps partiel pour les agents AMU. Retour des formulaires (1ères demandes ou modification) au Madirel pour signature de Pascal le plus rapidement possible. Les demandes pour les Enseignants-Chercheurs devant transiter par le Département.

Je vous remercie,  
Marilynne

---

**De :** biatss-request@univ-amu.fr <biatss-request@univ-amu.fr> de la part de drh-secretariat <drh-secretariat@univ-amu.fr>

**Envoyé :** mardi 5 juin 2018 15:24

**À :** biatss; prce-prag; ec-mono

**Cc :** drh-campus-aix; drh-campus-etoile; drh-campus-luminy; drh-campus-marseille-centre; drh-campus-pharo; drh-campus-timone; MAILLE Laure; NEAUPORT Sylvie

**Objet :** [biatss] Campagne temps partiel

**Message à l'attention de l'ensemble des personnels enseignants, non enseignants de l'Université, titulaires ou non titulaires – rentrée 2018.**

La campagne des demandes de temps partiel ouvre au sein de l'Université à compter de ce jour.

Les agents ont la possibilité de formuler :

- une demande de temps partiel de droit (exemple : pour élever un enfant de moins de trois ans, pour handicap, ...);
- une demande de temps partiel sur autorisation (pour convenances personnelles),
- une demande de modification de quotité de temps partiel.

Vous êtes invité-e à compléter le formulaire correspondant à votre demande et à le transmettre **avant le 30 juin 2018** à votre DRH campus.

Les imprimés, également disponibles sur le guide des procédures (connexion requise à l'ENT au préalable), sont les suivants :

Formulaire de demande de temps partiel de droit : <http://procedures.univ-amu.fr/drh/fo-drh-1600-demande-temps-partiel-droit-annexe-1>

Formulaire de demande de temps partiel sur autorisation : <http://procedures.univ-amu.fr/drh/fo-drh-1601-demande-temps-partiel-autorisation-annexe-2>

Formulaire modification de quotité : <http://procedures.univ-amu.fr/drh/fo-drh-1602-demande-modification-temps-partiel-annexe-3>

Les DRH campus se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche. Vous pouvez contacter votre DRH campus, notamment par courriel via son adresse générique :

[drh-campus-aix@univ-amu.fr](mailto:drh-campus-aix@univ-amu.fr)  
[drh-campus-timone@univ-amu.fr](mailto:drh-campus-timone@univ-amu.fr)  
[drh-campus-marseille-centre@univ-amu.fr](mailto:drh-campus-marseille-centre@univ-amu.fr)  
[drh-campus-pharo@univ-amu.fr](mailto:drh-campus-pharo@univ-amu.fr)  
[drh-campus-luminy@univ-amu.fr](mailto:drh-campus-luminy@univ-amu.fr)  
[drh-campus-etoile@univ-amu.fr](mailto:drh-campus-etoile@univ-amu.fr)

Cordialement,



***Le Secrétariat de la Direction des Ressources Humaines***

Aix-Marseille Université - PHARO - 58 bd Charles Livon Jardin du Pharo - 13284

Marseille Cedex 07

Site : <http://www.univ-amu.fr> - Email : [drh-secretariat@univ-amu.fr](mailto:drh-secretariat@univ-amu.fr)

*Afin de respecter l'environnement, merci de n'imprimer cet email que si nécessaire.*